



Envoyé en préfecture le 31/10/2023

Reçu en préfecture le 31/10/2023

Publié le

ID : 029-212901615-20231030-DCM2023_4_6-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de
Conseillers : 23

En exercice : 20
Présents : 14
Votants : 19

N° 2023-4-6

L'an deux mil vingt-trois, Le trente octobre à 20H30

Le Conseil Municipal de la commune de Pleuven, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur David DEL NERO, Maire à la mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 octobre 2023

Madame Olivia LE BOSSER est nommée secrétaire de séance

Présents : DEL NERO David, BERTHOLOM Cyril, CASELLINO Mona, CORNIC Karine, HERFAUT Denis, MARTIN Corinne, ARZUR Yvon, LAGADIC Christophe, RIVIERE Christian, ROUE Christian, SIMON Mikaël, SINIC Aurélie, LE BOSSER Olivia, CARLIER Morgane

Procurations : Laurent FRANCHETEAU à Christian RIVIERE, Caroline LE BER à Denis HERFAUT, Claudine MILIN à Karine CORNIC, Muriel GOURVES à Yvon ARZUR, Marie-Hélène KERNEVEZ à Corinne MARTIN

Excusé : CARIOU Philippe

Objet : Conseil Départemental 29 : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection du giratoire de Toul An Aël

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Suite à un courrier de Monsieur le Maire, le Conseil Départemental, en date du 26 juillet 2023, nous a proposé d'assurer la maîtrise d'ouvrage via une convention de délégation pour les travaux de réfection du giratoire de Toul An Aël.

La prise en charge de la réfection du giratoire et des raccordements aux voies existantes seront prises en charge intégralement par le Département, seuls les travaux d'aménagement contigus seront à la charge de la Commune.

Entendu le rapport de Monsieur le Maire et Christian ROUÉ, Conseiller délégué à la voirie,
Après en avoir délibéré,

**Le Conseil Municipal
A l'unanimité des présents plus les pouvoirs**

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage relative aux travaux de réfection du giratoire de Toul An Aël avec le Conseil Départemental du Finistère.

Délibéré en mairie les jour, mois et an susdits,
Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,
David DEL NERO

